

DECLARATION UE DE CONFORMITE

GUYARD - 22-24, Rue Lucien Rouzet - ZA VILLEDIEU SUR INDRE 36250 NIHERNE

Tél : 02.54.35.63.70 – site web : guyard-sa.com

atteste que cette déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant et conformément à la législation d'harmonisation de l'Union Européenne, déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Gant de protection, référencé : **THERM 500**,

est conforme aux dispositions du règlement UE 2016/425 et aux normes harmonisées :

EN ISO 21420 : 2020 – EN 388 : 2016 + A1 : 2018 – EN 407 : 2020

EN 12477 : 2001 + A1 : 2005

et est identique à l'Équipement de Protection Individuelle ayant fait l'objet du Certificat d'examen UE de type n°C-02374-2022-1

délivré par l'organisme notifié :

LEITAT (n°0162)

C/ de la Innovacio, 2 – 08225 TERRASSA (BARCELONA) – Espagne

est fabriqué sous le contrôle du système de gestion de la qualité avec lequel l'organisation opère, conformément à la norme ISO 9001 : 2015, certifié par AFNOR (n°0333), conformément au certificat n°1998/10939.10 et spécifiquement pour les EPI de catégorie III Module D, conformément au certificat 1998/10939/014/10.

Fait à Niherne, le 13 Octobre 2025,

Le Président Directeur Général

Mik DERA EVE